



Quantel

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Ulis, le 23/06/2017

PROJET DE RAPPROCHEMENT ENTRE LE GROUPE QUANTEL ET LE GROUPE KEOPSYS EN VUE DE CREER UN CHAMPION EUROPEEN DU LASER

Quantel annonce un projet de rapprochement avec le Groupe Keopsys par l'intégration de l'ensemble des sociétés du Groupe Keopsys au sein du Groupe Quantel. Ce rapprochement, porté par l'ambition de donner naissance à un champion européen du laser, s'inscrit dans la continuité des relations existantes entre les deux Groupes et dans le développement fructueux de synergies depuis l'entrée au capital de Quantel de la société Esira, société holding du Groupe Keopsys¹.

Le projet de rapprochement permettrait de créer :

- Un ensemble réalisant plus de 80M€ de chiffre d'affaires² et rassemblant environ 400 collaborateurs,
- Un champion européen du laser offrant une gamme étendue de lasers haute performance couvrant de nombreux domaines d'application.

Un rapprochement générateur de croissance

Basé à Lannion, le Groupe Keopsys est principalement constitué des sociétés Keopsys, LEA Photonics et Sensup, toutes spécialisées dans la conception et la commercialisation de lasers à fibre et de systèmes intégrant des lasers à fibre destinés aux applications scientifiques, industrielles et militaires. Avec une centaine d'employés, le Groupe Keopsys a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires d'environ 17,2 M€ et un résultat net d'environ 2,2 M€. Au 31 décembre 2016, le Groupe Keopsys disposait d'une trésorerie d'environ 2,3 M€. Etant donné la dette financière de 5,4 M€, l'endettement net du Groupe Keopsys à la fin de l'année 2016 était d'environ 3,1 M€.³

Compte tenu des technologies laser maîtrisées par les deux Groupes et de la complémentarité de leurs gammes de produits, ce projet de rapprochement permettrait au Groupe Quantel de bénéficier d'un leadership technique et industriel sur ses marchés grâce à la maîtrise des technologies lasers des plus courantes au plus innovantes. Ce projet permettrait également de développer la taille critique du Groupe Quantel, ouvrant ainsi la porte à des contrats plus ambitieux, notamment dans le secteur de la défense dans lequel le Groupe Quantel a pour objectif d'être un fournisseur de référence au niveau européen.

L'intégration des sociétés du Groupe Keopsys au sein du Groupe Quantel permettrait également d'accélérer de manière significative le développement des synergies opérationnelles, commerciales et financières.

¹ ESIRA est une société contrôlée par Monsieur Marc le Flohic, Président Directeur Général de Quantel (voir le communiqué de presse publié par Quantel le 19 octobre 2016).

² Sur la base des comptes 2016 des sociétés concernées.

³ Données financières consolidées non auditées. Le périmètre des comptes consolidés du Groupe Keopsys comprend Keopsys, Keopsys Inc. (filiale à 100% de Keopsys), LEA Photonics, Sensup et Veldys.

Les modalités du rapprochement

L'opération de rapprochement prendrait la forme d'un apport, à titre pur et simple, par Esira de l'intégralité des actions de Keopsys, LEA Photonics et Sensup et de 99 % des parts sociales de Veldys (SCI détenant l'actif immobilier du site de Lannion) à Quantel.

Dans ce cadre, les valeurs relatives entre les deux Groupes s'établiraient à 56 % pour le Groupe Quantel et 44 % pour le Groupe Keopsys. Ainsi, à l'issue de l'opération d'apport, Esira détiendrait, directement et indirectement, 54,7 % du capital et 56,1 % des droits de vote de Quantel⁴. Esira franchirait le seuil de 30% du capital et des droits de vote de Quantel se plaçant ainsi en situation d'offre publique obligatoire. Une demande de dérogation à l'obligation de déposer une offre publique obligatoire sera sollicitée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sur le fondement de l'article 234-9 3° du règlement général de l'AMF.

Un commissaire aux apports sera désigné afin d'établir un rapport sur la valeur des apports et un rapport sur la rémunération des apports (et sur le caractère équitable du rapport d'échange).

Lors de sa réunion du 22 juin 2017, le Conseil d'administration de Quantel a approuvé, de manière unanime, le principe du projet d'apport.

L'opération serait soumise aux conditions suspensives suivantes :

- l'obtention d'une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique sur les actions Quantel, qui résulterait de l'apport envisagé ; et
- l'approbation par l'assemblée générale des actionnaires de Quantel (prévue pour la fin du mois de septembre 2017).

Un document d'information (Document E) exposant les caractéristiques de l'apport en nature sera également déposé auprès de l'AMF pour enregistrement et mis à la disposition des actionnaires de Quantel.

S'agissant de ce projet de rapprochement, Marc Le Flohic a déclaré : « *Les Groupes Quantel et Keopsys maîtrisent des technologies très voisines et commercialisent des gammes de produits parfaitement complémentaires. Le projet industriel de rapprochement des deux Groupes engendrera une forte création de valeur pour les actionnaires existants de Quantel et aboutira à terme à la création d'un Groupe très solide, leader majeur dans les lasers impulsions et les lasers à fibres, et qui disposera d'un fort potentiel de croissance dans les années à venir* ».

4 Esira détiendrait directement 44% du capital et 41,5% des droits de vote de Quantel et la société Eurodyne (détenue en intégralité par Esira) détiendrait 10,7% du capital et 14,56 % des droits de vote, sur la base du nombre d'actions et de droits de vote au 31 mai 2017 (nombre réel de droits de vote, déduction faite des actions auto-détenues)

Fondé en 1970, le Groupe QUANTEL s'est imposé au cours des dix dernières années comme l'un des plus grands spécialistes mondiaux de la technologie laser à usages scientifiques (laboratoires de recherche, universités), industriels (marquage) et médical (ophtalmologie).

Présent en France et aux USA, le Groupe QUANTEL a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 63 M € dont plus de 65% à l'international, réparti entre les applications scientifiques et industrielles (52 %) et médicales (48 %) du laser.

[Les actions de Quantel sont cotées au compartiment C d'Euronext Paris. FR0000038242 – QUA](#)

www.quantel.fr

2 / 2



Quantel
Marc Le Flohic
Président Directeur Général
Tel. +33(0) 1 69 29 17 00
info@quantel.fr

Quantel
Luc Ardon
Directeur Financier,
Tel. +33(0) 1 69 29 17 00
info@quantel.fr

Calyptus
Mathieu Calleux
Relations Investisseurs
Tel. +33(1) 53 65 37 91
quantel@calyptus.net

